



CNP Assurances conçoit des offres collectives en Prévoyance à destination des entreprises de 1 à 300 salariés. La conception de celles-ci est nourrie de l'expérience de nos partenaires afin de toujours mieux répondre à vos besoins ainsi qu'à ceux de vos clients.

Nous travaillons chaque jour à l'évolution des solutions fournies et au déploiement de nouvelles offres et fonctionnalités afin de toujours mieux répondre à vos besoins et à ceux des entreprises des salariés.

Offres Prévoyance

Les offres Prévoyance mises à votre disposition sont des offres **MODULABLES**, qui permettent de proposer des garanties sur-mesure adaptées aux besoins et au budget de vos clients.

Soucieux de vous garantir un tarif compétitif, une sélection du risque a été mise en place pour les entreprises jusqu'à **10 salariés**.

Les offres Prévoyance combinent :

- Une **garantie décès** versée au bénéficiaire en fonction du niveau de garantie choisi.
- Des **services associant bien-être au quotidien** et accompagnements tout au long de la vie professionnelle.
- Des **garanties d'assurance modernes** répondant à l'évolution des modèles familiaux, et apportant des prestations financières solides pour faire face aux aléas de la vie (rente éducation, frais d'obsèques...)
- Des **avantages fiscaux et sociaux** pour les entreprises.
- La plateforme **Lyfe**, de **services en santé et bien-être**, donne un accès simplifié aux soins et aux actes de prévention notamment grâce à la téléconsultation.
- Une offre spécifique pour répondre aux caractéristiques de la convention Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils. et aux actes de prévention notamment grâce à la téléconsultation.

Les services LYFE



L'écoute psychologique

Echanger avec un psychologue par téléphone, 24h/24, 7j/7



Coaching Bien-être

Un coach digital pour aider à atteindre un objectif



Allô Expert Dépendance

Un appel avec un(e) assistant(e) social(e) pour prendre soin d'un proche âgé



Téléconsultation

Un médecin en visio ou chat pour une ordonnance à distance

Extrait de nos prestations

Nos prestations sont pensées autour des 2 risques majeurs en prévoyance : le **décès et l'incapacité/invalidité**. Pour le décès, il est possible d'aller au-delà du décès d'un salarié pour prendre en charge des frais d'obsèques, verser une rente éducation aux enfants orphelins, ou une rente au conjoint survivant.

Pour le risque incapacité/invalidité, nos offres proposent **plusieurs franchises (continue, discontinue)** avec des délais allant de 15 à 180 jours.



Des garanties comprenant :

En cas de décès

- Versement d'un capital décès au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).
- Versement d'un capital à répartir, par parts égales, entre les enfants à charge en cas de décès simultané ou postérieur du conjoint de l'assuré.

En cas de PTIA*

- Versement, par anticipation, du capital décès à l'assuré lui-même.

Exemples de garanties complémentaires :

Au delà des garanties de base, différentes garanties complémentaires peuvent être ajoutées...

- **Incapacité de travail** : versement d'indemnités journalières sous déduction des prestations de la Sécurité sociale.
- **Invalidité permanente** : versement d'une rente en cas d'invalidité permanente totale ou partielle.
- **Majoration du capital décès** : versement d'un capital additionnel par personne à charge.
- **Rente de conjoint** : versement d'une rente viagère et/ou temporaire au profit du conjoint ou du partenaire de PACS de l'Assuré en cas de décès de ce dernier.
- **Frais d'obsèques** : versement d'un capital destiné à financer les frais d'obsèques, dans la limite des frais réellement engagés.



Olo, l'outil d'aide à la vente

Soucieux d'apporter la meilleure réponse aux besoins de ses partenaires, CNP Assurances a conçu un outil d'aide à la vente intégrant les offres Santé et Prévoyance.

De la **simulation tarifaire** à la **contractualisation**, notre solution permet de réaliser des propositions commerciales en toute **autonomie**.

Développé à destination des entreprises de **1 à 300 salariés**, notre outil propose une couverture sociale adaptée aux salariés du **secteur privé**.



Besoin de plus d'informations ?

Vous souhaitez en savoir plus, obtenir une démonstration ou un rendez-vous? Contactez-nous par mail à l'adresse :

olo@cnp.fr



**Assurons
un monde
plus ouvert**

